

Ordre du jour de la séance du 19 février 2024

I.

Approbation du procès-verbal du 06 novembre 2023

Points des jeunes et adultes :

D'autres animaux à la mini-ferme ?

Positionnement de l'établissement : tri des déchets

Avoir un trampoline

Avoir plus de réseau wifi

Avoir accès à des vélos

Avoir une salle de jeux vidéo/flippers/féchettes

Avoir une antenne pour regarder la tv

Avoir plus de sport

Construction d'un abri au gymnase en cas de pluie (devant la porte)

Remplacement au SIPS du matériel vieillissant et cassé (tables et chaises etc.)

Passage d'une femme de ménage dans les locaux du SIPS

Fonctionnement MAT pour le CVS

Un ascenseur pour la résidence Chagall

Rénovation de la chaussée dans le Centre de Harthouse

Remplissage des trous à différents endroits de la voie de circulation dans le Centre de Harthouse (ex : devant le Picasso)

Avoir des frites un autre jour que le mardi et le jeudi

Améliorer les repas

Ponctuellement avoir des hamburgers/kebab/pizzas/tarte flambée

II.

Réponses apportées suite au dernier CVS

Dispositions prises :

SB Chagall et autres

Peinture Chagall

Rafranchissement de l'appartement du Vinci (peinture, revêtement mural, WC, salle de bains) et aménagement nouvelle cuisine

Intervention femme de ménage IMPro

Lavabos et autres à l'IMPro

Repas à thème et autres

Plaintes et réclamations

Bilan des 3 CVS 2023

Tél. de Mme BASTIAN

Nouvel organigramme avec noms des Chefs de service et services concernés. Information ari-vée de la nouvelle Cheffe FAS Chagall – Dali – SAJ Rodin : Mme Valérie SOUCHE.

Transport du mercredi midi des jeunes de l'IMPro

Disponibilité des véhicules de service pour les sorties

GETA : dispositions prises

Prochaines élections

Bilan des Fiches d'Événements Indésirables (FEI) 2023

Information concernant l'acquisition d'un logiciel qualité

LISTE DES PARTICIPANTS

TITULAIRES

Représentants des adolescents de l'IMPro

Lucas BRECKLE

Sorti établissement

Nathan OTT

Sorti établissement

Tom LE LOUP

Accompagnateur : *Delphine OLIVIER*

Alexandre HAUCK

Accompagnateur : *Veronique OLIVIER*

Représentants des adultes du FAS, FAM, FHTH et SAJ

Sandra LOGEL (SAJ)

Accompagnateur :

Marjolaine MATIC (FHTH)

Accompagnateur : *Delphine OLIVIER*

Mme Marie-France WINGENDER

Représentants de l'exercice de l'autorité parentale en IMPro

Mme Marie-France WINGENDER

M. Serge KAYSER

Représentants des représentants légaux des adultes

Mme Marie-France BASTIAN

Présidente

Mme Mylène FATH

Président du Groupement d'Expression du Travail Adapté (GETA)

M. Claude WEIDNER

Représentants du Conseil d'Administration

M. Bernard WEBER

Mme Mireille ILLAT

M. Arnaud SAINT DIZIER

Directeur par intérim

Suppléants

Mme Mélanie WESTERMEYER

Cheffe de service

Lux Audrey

Souche Valérie

Mme Marina SCHNEIDER

Secrétaire de Direction

Anne-Marie DUBOY

CGE TA

Cyriline corpe

directrice adjointe

1

Points	Echanges/Discussions	Avis / Propositions
I. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 novembre 2023		Le procès-verbal de la séance du 06 novembre 2023 est approuvé.
II. Points des jeunes et adultes		
☐ D'autres animaux à la mini-ferme ?	Les jeunes du SIMS souhaitent l'acquisition de nouvelles poules et nouveaux canards. Les jeunes sont attachés aux animaux et un poulailler est en place. Cette activité de la mini-ferme, sous la responsabilité du chef de service de l'IMPro, est un support pédagogique dans le cadre de la médiation animale.	Le CVS donne un avis favorable au renouvellement de poules et canards.
☐ Positionnement de l'établissement : tri des déchets	Actuellement l'établissement dispose de deux poubelles de code couleur : vert et jaune. L'établissement se positionne comme ambassadeur du tri et les jeunes demandent des poubelles pour le tri des biodéchets.	L'établissement demandera au SMICTOM la mise à disposition de poubelles pour les biodéchets et une intervention pédagogique.
☐ Avoir un trampoline	Demande des jeunes du SAMS et de l'internat Balthus pour un terrain de jeu supplémentaire.	M. Saint Dizier demande qu'un projet soit rédigé en vue d'être financé par un don.
☐ Avoir plus de réseau wifi	Les jeunes demandent plus de réseau wifi car lorsqu'ils sont en atelier informatique le réseau se déconnecte régulièrement. Les services sont équipés d'une « éduca-box ». Certaines applications sont bridées (ex : YouTube). M. Saint Dizier répond que tout l'établissement et le Mondrian disposent du wifi public, sauf le Vinci. Il indique que la fibre optique est en place depuis peu. Il a validé le changement du serveur qui est en cours d'installation et se fera progressivement sur un mois.	M. Saint Dizier va se renseigner pour augmenter le débit.
☐ Avoir accès à des vélos	C'est une demande des jeunes du SAMS qui souhaitent faire du vélo. Pour information, l'Association Sportive a investi dans de nouveaux VTT et vélos. Certains sont en très mauvais état lorsqu'ils sont retournés. Le souhait est qu'à l'avenir, une demande préalable soit faite à l'éducatrice sportive pour utiliser un vélo.	M. Saint Dizier fera un appel à candidature pour un référent des vélos en libre accès.
☐ Avoir une salle de jeux vidéo/flippers/fléchettes	Demande des jeunes du SAMS. M. Saint Dizier informe qu'un projet de rénovation de la cafétéria est en cours suite à la réception d'un don. Toute idée d'aménagement est à signaler aux agents du Picasso qui centralisent les demandes, appels à projet, ... L'éducatrice indique que les jeunes ne s'approprient pas la cafétéria, car le lieu n'est pas adapté. L'idée est de dynamiser, de créer du lien entre les jeunes, et la cafétéria ne peut accueillir plus d'un groupe.	
☐ Avoir une antenne pour regarder la tv	M. Saint Dizier indique que toute les chambres et bâtiments disposent d'une	M. Saint Dizier transmettra ce

☐ Avoir plus de sport ☐ Construction d'un abri au gymnase en cas de pluie (devant la porte) ☐ Remplacement au SIPS du matériel vieillissant et cassé (tables et chaises etc.) ☐ Passage d'une femme de ménage dans les locaux du SIPS ☐ Fonctionnement MAT pour le CVS	La télévision. Les jeunes du SAMS demandent une antenne car il y a un problème de réception. Au SIMS, une fois sur deux, ça ne fonctionne pas correctement. Avoir plus de sport et de moyens. Demande d'embaucher un-e éducateur-trice sportive. L'établissement a besoin de plus de créneaux tant pour le secteur jeune qu'adulte. M. Saint Dizier informe que l'ARS a demandé de communiquer le référent éducateur sportif de l'établissement. Il espère par ce biais, que l'établissement aura accès à un appel à projet et un financement pour un temps de travail supplémentaire. Un temps qui peut être mutualisé avec un autre établissement. Les adultes du SAJ ne bénéficient actuellement plus d'activités de l'Association Sportive car celles-ci se font sur des temps hors prise en charge IMPro et qu'il est difficile de les véhiculer. Demande d'aupent devant le gymnase en cas d'attente par mauvais temps. Mme Bastian suggère qu'un aupent soit mis dans la prolongation de la cafétéria, car ce serait juste en face du gymnase et en été il fait très chaud dans cette salle. De plus, les adultes bénéficiant de prises en charge kiné attendent souvent leur tour aussi (et peu importe la météo). Mme Illat propose de se mettre en relation avec le lycée Heinrich-Nessel pour un projet de pergolas bois. M. Saint Dizier souhaiterait occulter les vitres car il y a aussi la question du parking et la circulation des véhicules. Les jeunes demandent le remplacement du matériel abimé qui ne peut plus être réparé. L'éducatrice indique que les tables sont utilisées pour le plage du linge à la blanchisserie et le souhaiterait d'avoir du matériel adapté à la demande. M. Saint Dizier va prendre connaissance du tableau pluriannuel et voir la liste du SIPS. Chaque demande devra être étudiée pour être le plus juste, et précise que certains pourront être déçus. Un des projets des jeunes du SIPS est de faire le ménage de fond en comble. Ils demandent ponctuellement le passage d'une femme de ménage de la société GSF, au moins une fois par semaine. GSF intervient à l'IMPro. La certification du Samsah a relevé qu'il n'y a pas d'instance d'expression des bénéficiaires. Ce constat est identique à la MAT. Comment faire s'exprimer les bénéficiaires de la MAT ? Un binôme de l'équipe éducative assurera deux fois par mois un temps de paroles. Les bénéficiaires pourront s'exprimer, par exemple sur les repas. Des pictogrammes sont prévus dans le cadre de la communication non verbale. Un roulement est prévu avec les bénéficiaires afin de recueillir et restituer les besoins et attentes de l'ensemble des bénéficiaires de la MAT. Ces points seront transmis dans un premier temps à la cheffe de service puis remontés au CVS par une éducatrice de la MAT ou la cheffe de service.	problème de réception au service technique. M. Saint Dizier transmettra au service technique pour la faisabilité de l'ouvrage. M. Saint Dizier va revoir avec le chef de service de l'IMPro pour affiner la demande.
---	--	---

☐ Un ascenseur pour la résidence Chagall ☐ Rénovation de la chaussée dans le Centre de Harthouse ☐ Remplissage des trous à différents endroits de la voie de circulation dans le Centre de Harthouse (ex : devant le Pj-casso) ☐ Avoir des frites un autre jour que le mardi et le jeudi ☐ Améliorer les repas	M. Saint Dizier indique que la résidence Chagall a une dérogation de l'Ad'Ap. Il est déjà arrivé qu'un résident s'est retrouvé en fauteuil roulant et a été transféré dans un autre service avec ascenseur. Devis en cours pour le parking devant le Picasso. Le service technique s'est mis en relation avec des entreprises extérieures. M. Saint Dizier remercie Mme Illat, et la ville de Haguenau pour les deux interventions de l'allée des peintres. L'éducatrice demande que le plan de circulation soit revu lors du projet de rénovation. Mme DUPOY indique que les frites, c'est une fois par semaine et pas le mercredi. Cette information est à vérifier auprès de la cuisine, car il y a eu des frites un mercredi. Evaluation de la qualité des repas. L'avis des consommateurs a été recueilli les 06 et 12 juillet 2023. 172 questionnaires ont été complétés. Les résultats d'une partie du questionnaire : • « Est-ce que le repas m'a plu ? » : 86% 😊, 12% 😐 et 1% 😞 • Les bénéficiaires expriment avoir le temps de manger, 95% 😊 • 89% des répondants passent un moment agréable en mangeant au centre. • « J'ai mangé tout mon repas » : 37%, chez les 15-20 ans, 22% chez les 21-50 ans et 14% chez les plus de 50 ans. • 27% des répondants n'ont pas fini leur repas : ce qui a entraîné du gaspillage alimentaire. L'éducatrice souligne que cette enquête ne reflète pas le quotidien. Le 06 juillet, le repas était apprécié, il y a eu des frites accompagnées d'escalopes de poulet. Le 12 juillet, l'IMPPro était fermé pendant ce temps d'enquête. D'autres enquêtes seront réalisées en 2024. Les indicateurs mis en place en 2024 : ➢ Réclamation(s) des services ➢ Signalement(s) de la cuisine Obligations quant aux repas : • Respecter des apports nutritionnels par repas : végétal, féculent et protéine • Varier les produits correspondant à ces apports, sur la semaine : ✓ végétal : légumes (c'est tous les jours) ✓ féculents : pommes de terres, riz, pâtes ✓ protéines : viandes (dont viandes non hachées), poissons, céréales et/ou légumineuses Les cuisiniers mettent en œuvre les différentes obligations réglementaires relatives au public accueilli au Centre. Les repas sont validés par une diététicienne.
	Mme Dupoy indique qu'une date de commission des menus sera proposée.

☐ Ponctuellement avoir des hamburgers/kebabs/pizzas/tarte flambée	cienne. La cuisine rencontre régulièrement des difficultés d'approvisionnement, obligeant à modifier les menus en dernière minute. Les loi(s) EGALIM et assimilées ont pour but de : 1. Lutter contre le gaspillage alimentaire, 2. Diversifier les protéines dans l'alimentation (menu végétarien 1x/semaine), 3. Éviter l'utilisation de plastique (contenants, couverts, ustensiles), 4. Proposer des produits de qualité et bio (loi Egalim impose 30% de bio), 5. Informer les utilisateurs. Les pizzas ou tarte flambée sont plus difficiles à mettre en œuvre au self : ces repas sont organisés dans les services ou résidences.	
III. Réponses apportées suite au dernier CVS	L'installation d'une climatisation au self n'est pas pertinente au regard des volumes à rafraichir. L'installation de films solaires, stores ou brise-soleil-orientables est à privilégier. Ces points n'ont pas été inscrits à l'investissement à ce jour. Ces études sont à réaliser. L'éducatrice des jeunes précise que la demande concernait l'espace de production. Les conditions de travail, passer d'un espace réfrigéré à un espace chaud, pas évident pour les travailleurs handicapés.	
IV. Dispositions prises ☐ SB Chagall et autres ☐ Peinture Chagall ☐ Rafraichissement de l'appartement du Vinci (peinture, revêtement mural, WC, salle de bains) et aménagement nouvelle cuisine ☐ Intervention femme de ménage IMPro ☐ Lavabos et autres à l'IMPro ☐ Repas à thème et autres	Devis en cours pour les salles de bains du Chagall, Michel Ange et Cézanne. Ce point est en discussion entre Mmes Combe et Bastian. Les travaux de rafraichissement ont eu lieu. La finalisation des sols et murs de la salle de bains et WVC aura lieu au mois de mars 2024. Mme Dupoy informe que le référent GSF a changé. Les éléments du contrat sont à revoir (ex : intervention à l'atelier bois). Les lavabos sont refaits. Les cuisiniers proposent régulièrement des repas à thème (ou inhabituels) : 5 repas au 4^{ème} trimestre 2023. Ces repas ne font pas tous l'objet d'une communication spécifique. Exemples récents : menu Grec le 05/02/24 ; Nouvel an Chinois le 09/02/24 ; menu Indien le 12/02/24. L'éducatrice des jeunes souligne que le menu Gyros a été très apprécié.	A revoir.
V. Plaintes et réclamations	Pas de plaintes et réclamations. Mme Combe informe que la procédure est en cours d'élaboration.	
VI. Bilan des 3 CVS 2023	Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois.	

	2023 était une année marquée par de nombreux départs de membres du personnel et à l'heure actuelle certains postes ne sont toujours pas pourvus. En septembre, il y a également eu de nombreux arrêts de travail parmi le personnel administratif et depuis octobre le Centre est dirigé par un Directeur par intérim qui veille au bon fonctionnement avec les moyens qui lui sont donnés. L'ensemble du personnel, des usagers, des tuteurs et parents souhaiterait la nomination du Directeur pour permettre au Centre d'évoluer sereinement dans un climat de confiance. 2 grands objectifs en 2024 : L'évaluation des différents services Le déploiement du projet numérique au sein de l'établissement Optimiser le fonctionnement du CVS (suite au nouveau décret du 21.04.2022) ⬇️ stimuler la discussion au sein des équipes ⬇️ aider les bénéficiaires à exprimer leurs besoins ⬇️ être à l'écoute des plaintes et réclamations ⬇️ assurer un suivi des points soulevés et veiller à apporter des réponses Comme déjà signalé en 2022 des travaux de réfection dans certains lieux de vie sont impératifs. A maintes reprises ont été soulevés le manque de personnel dans certaines structures ainsi que le manque de lits FAS, FAM et MAS. Depuis quelques années le CVS demande un bâtiment supplémentaire qui à ce jour est resté sans écoute par les financeurs. Le Centre de Harthouse est un établissement indispensable dans le Nord de l'Alsace.	
VII. Tél. de Mme BASTIAN	Mme Bastian souhaite que la personne qui cherche à la contacter laisse impérativement un message pour lui permettre de la rappeler.	
VIII. Nouvel organigramme avec noms des Chefs de service et services concernés. Information arrivée de la nouvelle Cheffe FAS Chagall – Dali – SAJ Rodin : Mme Valérie SOUCHE	Mme Valérie Souche, nouvelle Cheffe de service du FAS : Chagall – Dali – SAJ Rodin, se présente. M. Saint Dizier informe de la nouvelle organisation de l'encadrement. Le recrutement des psychologues est en cours de finalisation. Une recherche active d'une assistante sociale est toujours en cours. Le nouvel organigramme est joint au présent compte-rendu.	
IX. Transport du mercredi midi des jeunes de l'IMPro	M. Kayser indique que le temps de trajet du mercredi midi des jeunes de l'IMPro est prolongé d'une 1/2 heure, voire 3/4 heure. En effet, la prise en charge au Centre de Harthouse se fait à 11 heures, puis attente aux Glycines jusqu'à 11h45. Le souhait serait d'avoir une tournée spéciale le mercredi, soit une prise en charge plus longue au Centre de Harthouse.	M. Saint Dizier va solliciter les deux chefs de service du pôle « Education et formation professionnelle » pour étudier ce point en vue de la rentrée prochaine (août). Le CVS appuie que le parc automobile soit suffisant pour que les sorties ne soient pas impactées.
X. Disponibilités des véhicules de service pour les sorties	M. Kayser signale que les sorties sont compliquées, car les véhicules ne sont pas toujours disponibles. M. Saint Dizier indique que le parc automobile est vieillissant. L'établissement a un coût élevé en réparations de véhicules qui sont souvent immobilisés au garage pendant des semaines. La sécurité est une priorité. Le parc automobile est renouvelé progressivement (ex : véhicule	

	en commande à la blanchisserie). Des pistes sont évoquées comme le leasing, le marché de l'occasion, ...	
XI. GETA : dispositions prises	Il n'y a pas eu de réunion du GETA en 2023. Les actions préconisées lors des derniers GETA continuent d'être menées. En parallèle : - amélioration de l'ergonomie avec l'acquisition de containers à linge sale, de chariots de transport - de la sécurité avec l'acquisition d'une remorque à hauteur adaptée et homologation d'un tracteur aux Espaces Verts. Les principaux axes du décret du 13 décembre 2022 sont : ➤ Favoriser une décision d'orientation éclairée de la CDAPH en lien avec les partenaires (CAP Emploi...) et la création de la double orientation : ESAT + milieu ordinaire. ➤ Favoriser une dynamique de parcours des travailleurs en ESAT vers le milieu ordinaire de travail : • Mise à disposition, • Cumul d'activité professionnelle : ESAT + EA ou milieu ordinaire dans la limite de 10h/jour et 35h/semaine, • Sortie d'ESAT vers milieu ordinaire avec un dispositif de Parcours Renforcé en emploi et une convention d'Appui entre l'ESAT et l'employeur de 2 x 1an (retour possible à l'ESAT). ➤ Renforcer le pouvoir d'agir des travailleurs, en • Les informant sur leurs droits lors de leur entrée en ESAT, • Créant un carnet de parcours et de compétences à leur profit. ➤ Renforcer le pouvoir d'agir des travailleurs, en transposant un certain nombre de droits applicables aux salariés soumis au Code du travail : • Congés payés et autorisations d'absences (<i>déjà appliqué au CDH</i>), • Congés exceptionnels (<i>déjà appliqué au CDH</i>), • Récupération et paiement majoré des dimanches et jours fériés. ➤ Renforcer le pouvoir d'agir des travailleurs, en transposant un certain nombre de droits applicables aux salariés soumis au Code du travail (objectif 2024) : • Election d'un délégué représentant les travailleurs qui siègera au CVS. • Création d'une Instance Mixte ; ex GETA, uniquement pour les travailleurs ESAT. ➤ Accompagner le développement de l'activité des ESAT, en encourageant les ESAT à formaliser au moins trois conventions de partenariat avec des partenaires de l'accompagnement en milieu ordinaire ➤ Assurer l'attractivité des métiers des professionnels d'ESAT. Certains décrets n'ont pas encore été publiés à ce jour. Les prochaines élections du CVS sont prévues pour la rentrée de septembre 2024.	
XII. Prochaines élections		

XIII. Bilan des Fiches d'Évènements Indésirables (FEI) 2023

Nombre de FEI par service en 2023	
SERVICE	NOMBRE
IMPro	56
GAUGUIN	80
FAM	48
FAS	104
MAT	20
SAJ	8
SAMSAH	1
FH	8
ESAT	10
EA	2
TECHNIQUE	0
ADMINISTRATION	4
INFIRMERIE	1
Total	342

Mme Combe informe que dans les 342 Fiches d'Évènements Indésirables (FEI) déclarées, 60 concernent des agressions physiques sur agent. Elle indique que 3 situations compliquées ont été déclarées à l'ARS et à la CeA en 2023. 1 en février 2024 à l'ARS.

XIV. Information concernant l'acquisition d'un logiciel qualité

Mme Combe informe que l'établissement a fait l'acquisition d'un logiciel qualité nommé « Qualinéo ».
Il est une solution pour aider l'établissement à piloter la démarche qualité, les projets et plans d'actions, afin d'améliorer la qualité des services rendus.
Ce logiciel est composé de plusieurs modules : gestion documentaire, déclaration des événements indésirables, des incidents techniques, gestion des risques professionnels (DUERP), plaintes et réclamations, enquêtes de satisfaction, plans d'actions, ...
Le paramétrage du logiciel est en cours et des formations sont prévues pour les administrateurs du logiciel fin février et début mars 2024. Les chefs de service et les coordinateurs seront formés ensuite.
Le logiciel devrait être fonctionnel fin mars/début avril 2024 et pourra être déployé dans les services.

Calendrier du CVS 2024 :
Lundi 10 juin 2024 de 13h30 à 16h00.

La séance du 19 février 2024 est levée à 16h40.

La Présidente,
Marie-France BASTIAN



